

SEANCE DU JEUDI 9 SEPTEMBRE 2021

Convocation : 02/09/2021

Compte-rendu : 15/09/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le jeudi quinze septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes pour la mise en place des distances de sécurité en prévision du COVID-19, sous la Présidence de Monsieur Francis GOUESBIER, Maire.

Présents : MM. GOUESBIER F., COCQUET, HENG, GOUESBIER C., FAUCHATR, FERON, RIQUET, SUEUR,

Absent : MM. DEFOSSE, MAYOLLE (donne pouvoir à Monsieur COCQUET)

Secrétaire de séance : Madame Constance GOUESBIER

Le quorum est atteint ; la séance est ouverte.

Monsieur le Maire demande pour ajouter un sujet à l'ordre du jour :

- Passage de l'éclairage public en leds
 - o Acceptation à l'unanimité pour l'ajout à l'ordre du jour.

Le compte-rendu de la séance du 17 juin 2021 :

Acceptation à l'unanimité.

1/ Passage de la comptabilité en M57 au 1^{er} janvier 2022 :

Passage obligatoire au 1^{er} janvier 2024, il est proposé de passer à nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022.

Le référentiel M57 assouplit les règles budgétaires :

- Gestion pluriannuelle des crédits,
- Délégation de l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles.
- Autorisation de programme et engagement de dépenses imprévues dans la limite de 2 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à l'unanimité.

2/ Division parcellaire :

Division des parcelles D232 et D 268 pour la création de la piste cyclable vers le carrefour de la Haie Penée.
Prévision de la vente

L'assemblée est d'accord pour que Monsieur le Maire demande au notaire de procéder à la vente.

3/ Restauration du Beffroi :

Après l'Audit présenté par l'entreprise BODET, le devis présenté pour la restauration du beffroi est :
5 407.70 € H.T. soit 6 489.24 € T.T.C.

Il est précisé qu'un nouveau devis est attendu suite aux augmentations des prix sur les matières premières.

L'assemblée accepte le devis à l'unanimité avec la hausse des prix à prévoir.

Le Devis présenté, pour refaire le beffroi, s'élève à :

14 066.20 H.T. soit 16 879.44 € T.T.C.

Après délibération et vote à l'unanimité, l'assemblée accepte le devis

4/ Demande de subvention au Conseil Départemental :

Monsieur le Maire propose de demander une aide financière au Conseil Départemental dans le cadre du plan de relance intitulé « Agir pour la Somme » et la prolongation de la politique territoriale, pour effectuer les travaux de rénovation du beffroi et la cloche.

La dotation complémentaire s'élève à 3 000.00 €

L'assemblée est d'accord pour la demande d'aide financière de 3 000.00 € au Conseil Départemental.

5/ Vente de la remorque :

La commune possède une remorque en mauvais état, une nouvelle a été acquise en 2020.

L'ancienne remorque Monsieur Jérémie BIGET demande de l'acheter à la commune pour la somme de 100.00 €.

L'assemblée délibérante accepte cette transaction à l'unanimité.

6/ Passage led sur l'éclairage public :

Le Territoire d'énergie de la Somme (anciennement FDE80) propose une estimation pour la modernisation en led de l'éclairage public sur la commune de Saint-Quentin-en-Tourmont et de réduire ainsi la consommation d'énergie de la commune.

Coût total de l'opération :	213 436.00 €	
Montant pris en charge par la Fédération :		78 988.00 €
Aide financière de 40 % par le Département de la Somme :		50 000.00 €
Contribution de la commune :		84 448.00 €

Sous réserve de l'obtention de l'aide financière du Département de la Somme, l'assemblée délibérante accepte cette proposition de prix à l'unanimité.

7/ Questions diverses :

Monsieur GOUESBIER :

- Lecture d'un courrier de l'église catholique informant du changement de prêtre
- Lecture du courrier du Président du Comité des Fêtes, un don de 10 000.00 € et de 84.64 € est fait au CCAS, il demande d'en faire bon usage aux personnes âgées de la commune. Les chaises stockées dans la salle des fêtes et 6 tables ont été donnés également. 7 autres associations ont reçu un don également.
 - Merci au Comité des Fêtes
- Les travaux de l'impasse des Garennes doivent commencer lundi ou mardi. Nous avons reçu les numéros de parcelles. Petit rappel, la commune achètera la parcelle 500, à 8 € du m² et la parcelle 499 sera achetée par le SMBS à 12 € m². Une convention a été signée entre Monsieur de WAVRECHIN et la commune afin de pouvoir commencer les travaux avant l'acquisition de ces parcelles.

- Ce matin appel par les pompiers et plusieurs habitants pour récupérer des migrants qui arrivés du chemin d'accès à la mer.
- Réunion du CCAS pour prévoir le repas du 11 novembre, divers devis demandés et propositions intéressantes.

Monsieur SUEUR :

- Enedis raccordement aux parcelles urbanisées, à qui revient la charge financière ?
 - Monsieur le Maire répond à la charge du demandeur.
 - S'il y a un portillon sur la route de Forest Montiers, est-ce que la charge financière serait moindre ?
 - Monsieur le Maire propose de se rapprocher de la FDE80
- Il devait y avoir des conteneurs poubelle par la communauté de Communes, qu'en est-il ?
 - Pas encore de réponse mais certainement pour 2022 d'après Monsieur le Maire.

Madame GOUESBIER :

- J'ai une réunion pour le Pays d'Art et d'Histoire le 6 octobre mais déjà prise pour la Station Verte.
 - Madame HENG est suppléante pour l'association Pays d'Art et d'Histoire

Monsieur FERON :

- Monsieur GENDERA demande si la fibre optique passera dans l'impasse Royon Bourdon ?
 - La fibre passera dans toutes les rues et impasses.
- Il y a eu une réunion de la CLECT, modification à voir lors de la prochaine réunion

Monsieur COCQUET :

- Les 18 et 19 septembre, il y a les journées du patrimoine. 3 plans seront affichés à l'église avec un texte expliquant les 3 églises différentes sur la commune.
 - Monsieur le Maire remercie Monsieur COCQUET pour ce travail.

Madame HENG :

- Est-ce qu'il serait possible de voir le personnel du parc du Marquenterre comme il a été fait avec le personnel de Marcanterra.
 - Monsieur le Maire confirme qu'il fera une remarque aux employés du Parc et si cela ne suffit pas il y aura des contrôles par la gendarmerie ou une convention avec la Police Municipale du Crotoy.

La séance est levée à 20 heures 30

A collection of approximately ten handwritten signatures in black ink, arranged in two rows. The top row contains four signatures, with the first one clearly legible as 'C. Requet'. The bottom row contains six signatures, some of which are more stylized and less legible.